

Déclaration de consentement des participants à l'appel à contributions "Afrique : Visions et temps" concernant le traitement et le stockage des données personnelles

vis-à-vis the
University of Bayreuth
Universitätsstr. 30
95447 Bayreuth

Call for Photographic Contributions "Africa: Visions and Time" hosted by the Africa Multiple Cluster of Excellence from 05th August to 31st August 2023

Le Pôle d'excellence multiple Afrique accueillera un appel à contributions sur le thème "Afrique : Visions et temps" jusqu'au 31 août. Un jury déterminera les 12 meilleures contributions, qui seront ensuite utilisées pour le calendrier annuel du Pôle d'excellence. Toutes les contributions envoyées par e-mail conformément aux termes et conditions de l'appel participeront au vote du jury.

Les termes et conditions de l'appel peuvent être consultés à l'adresse suivante :

https://www.africamultiple.uni-bayreuth.de/en/Marketing/Call_for_Photos2023/Terms_and_conditions_2023/index.html

Finalité des données :

En soumettant les contributions photographiques par courrier électronique conformément aux conditions générales, les contributeurs participeront automatiquement à l'appel à contributions 2023. Le traitement des données à caractère personnel aura lieu lors de la détermination des douze photographies les mieux notées ainsi que lors de la publication en ligne de la contribution et du nom du participant et lors de l'information du photographe par courrier électronique sur le résultat du vote.

Le Pôle d'excellence de l'université de Bayreuth a l'intention d'utiliser ces photographies et les informations correspondantes (lieu de résidence du photographe, date de naissance, titre de l'image et brève description) de la manière suivante :

Le Pôle d'excellence de l'Université de Bayreuth a l'intention de publier et d'imprimer les 12 photos les mieux notées ainsi que les informations correspondantes dans le calendrier photographique 2024 du Pôle d'excellence. En outre, le Pôle d'excellence peut utiliser les photographies pour promouvoir l'appel à contributions photographiques à l'avenir. En outre, l'Université de Bayreuth a l'intention d'utiliser les contributions soumises ainsi que les informations correspondantes pour promouvoir le Pôle d'excellence et l'Université de Bayreuth sur ses sites web et sous-sites web (<https://www.uni-bayreuth.de>) ainsi que sur ses canaux de médias sociaux.

Consentement et déclaration concernant l'œuvre et son utilisation

Les participants déclarent consentir à ce que leurs contributions à l'appel susmentionné soient utilisées par l'université de Bayreuth de manière gratuite, exhaustive, non limitée dans l'espace et dans le temps et non exclusive, de la manière décrite. Les photographies peuvent être traitées, éditées, combinées à d'autres matériaux, reproduites, stockées, publiées et archivées à cette fin.

Les douze photographies les mieux notées sont éligibles à une compensation de 250,-- euros chacune.

Si des médias tiers publient les photographies les mieux notées, les participants déclarent lors de leur inscription que celles-ci sont libres de droits de tiers ou peuvent être utilisées gratuitement dans le cadre de la promotion de l'appel ou du calendrier.

Les contributeurs sont conscients que les photos en particulier peuvent être copiées à partir des médias de publication (par exemple Internet), utilisées ailleurs et modifiées sans que l'Université de Bayreuth n'ait d'influence sur ce point.

Les contributeurs savent qu'ils peuvent révoquer leur consentement à l'enregistrement et au stockage de ces données avec effet pour l'avenir, sans que cela n'entraîne d'inconvénients.



L'université de Bayreuth n'est pas responsable des inexactitudes ou des erreurs dans cette traduction française. En cas de doute, l'original allemand doit être utilisé devant un tribunal.

Informations conformément à l'art. 13 GDPR

I. Nom et adresse du responsable

La personne responsable au sens du règlement général sur la protection des données et des autres lois nationales sur la protection des données des États membres ainsi que des autres réglementations sur la protection des données est le :

*University of Bayreuth
Universitätsstr. 30
5440 Bayreuth
Germany
Represented by the President*

*Prof. Dr. Stefan Leible
Universitätsstr. 30
95440 Bayreuth
Phone: +49 (0)921 / 55-5201
E-mail: praesident@uni-bayreuth.de*

II. Nom et adresse du délégué à la protection des données

Le délégué à la protection des données du responsable est :

*Thomas Frahnert
ZUV, Room 1.17
Universitätsstr.30
95440 Bayreuth
Germany
Phone: +49 (0)921 / 55-5335
E-mail: datenschutz@uni-bayreuth.de*

III. Droits des personnes concernées

1. Général

En ce qui concerne le traitement de vos données à caractère personnel, vous disposez, en tant que personne concernée, des droits suivants, conformément aux articles 15 et suivants du règlement (CE) n° 45/2001 du Parlement européen et du Conseil du 22 décembre 2001 relatif au traitement des données à caractère personnel. 15 et ss. GDPR :

Vous pouvez demander à savoir si nous traitons vos données à caractère personnel. Si c'est le cas, vous avez le droit d'obtenir des informations sur ces données personnelles ainsi que d'autres informations relatives au traitement (article 15 du RGPD). Veuillez noter que ce droit à l'information peut être limité ou exclu dans certains cas (cf. en particulier l'article 10 du BayDSG).



- Si les données à caractère personnel vous concernant sont incomplètes ou ne sont pas (ou plus) exactes, vous pouvez demander que ces données soient rectifiées et, si nécessaire, complétées (article 16 du RGPD).
- Si les conditions légales sont remplies, vous pouvez demander l'effacement de vos données à caractère personnel (article 17 du RGPD) ou la limitation du traitement de ces données (article 18 du RGPD). Toutefois, le droit à l'effacement en vertu de l'art. 17, paragraphes 1 et 2, du RGPD ne s'applique pas si, entre autres, le traitement des données à caractère personnel est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public ou à l'exercice de l'autorité publique (art. 17, paragraphe 3, point b, du RGPD).
- Vous avez le droit de vous plaindre du traitement de vos données à caractère personnel auprès d'une autorité de contrôle au sens de l'art. 51 GDPR. L'autorité de contrôle compétente pour les organismes publics bavarois est le Commissaire à la protection des données de l'État de Bavière, Wagnmüllerstr. 18, 80538 Munich.

2. Droit de rétractation

Dans la mesure où le traitement est fondé sur le consentement, vous avez le droit de révoquer votre consentement à tout moment. La révocation ne prend effet que pour l'avenir ; cela signifie que la révocation n'affecte pas la légalité du traitement effectué sur la base du consentement jusqu'à la révocation.

3. Droit d'opposition

Pour des raisons tenant à votre situation particulière, vous pouvez également vous opposer à tout moment au traitement des données à caractère personnel vous concernant (article 21 du RGPD). Si les exigences légales sont respectées, nous ne traiterons plus vos données à caractère personnel.

4. Informations complémentaires

Il n'y a pas de prise de décision automatisée ou de profilage au sens de la loi. Vous ne pouvez pas utiliser l'application sans fournir vos données personnelles.

IV. Finalités et base juridique du traitement

1. Finalité

Les œuvres et les données seront utilisées aux fins suivantes :

- Impression du calendrier photographique annuel du pôle d'excellence de l'université de Bayreuth.
- Promotion de l'appel à contributions actuel et future
- Promotion du pôle d'excellence et de l'université de Bayreuth sur ses sites web et sous-sites web (<https://www.uni-bayreuth.de>) ainsi que sur ses canaux de médias sociaux.

2. Base juridique

- Art. 6 para 1 S. lit. a GDPR

J'ai lu et compris le formulaire de consentement et je donne mon consentement par la présente :

Prénom

Nom de famille

Lieu, Date

Signature